

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'ÉCHO

DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

DE MONTREAL,

PARAISANT LE 1^{er} ET LE 3^{me} JEUDI DE CHAQUE MOIS.

LE PROCHAIN NUMÉRO DE L'ÉCHO PARAITRA LE 20 DE CE MOIS.

Volume II.

Montréal, (Bas-Canada,) 6 Septembre 1860.

No. 17.

SOMMAIRE.—Chronique de la quinzaine.—L'esclavage dans l'antiquité, et son abolition par le Christianisme, par M. George Desbarats, membre du *Cercle Littéraire*. (fin.)—Lettre de Pie IX à Mgr. Baillargeon, administrateur du Diocèse de Québec.—Adresse des Dames Ursulines de Québec au Prince de Galles. Réponse.—Adresse de Son Honneur le Maire de Montréal au Prince. Réponse.—Adresse des citoyens de Montréal à Mgr. LaRocque. Réponse de Sa Grandeur.—Adresse de Son Honneur le Maire de St. Hyacinthe à Mgr. LaRocque. Réponse.—Où peut conduire la passion du jeu.—Propriété des Roses.—Le Castor.

Chronique de la Quinzaine.

SOMMAIRE:—Une nouvelle Croisade.—Le *Journal de Dublin*.—Nouvelles de Naples.—Visite du Prince de Galles au Canada, son entrée à Québec.—Arrivée du Prince à Montréal.—Départ de Mgr. LaRocque pour le diocèse de St. Hyacinthe.—Avis de Mgr. l'Evêque de Montréal.

On a bien crié contre les guerres saintes du MOYEN-AGE, dans le siècle où nous sommes. Depuis cent ans, que de blâmes et de déclamations contre ces manifestations sublimes de la foi chrétienne ! Les uns calculaient les victimes ; les autres les sommes dépensées et perdues ; d'autres déploraient les idées au nom desquelles ces expéditions ont été faites. Tandis que depuis ces temps-là l'Europe, avec une population décuplée, ayant définitivement écrasé l'antagonisme redoutable et acharné du monde oriental, a conquis, dans l'univers entier, une influence et une supériorité incontestables.

C'est là que se trouvent les temps héroïques des peuples chrétiens et la source de toute leur grandeur.

La gloire insigne que les Martyrs ont conquis pour toute l'Eglise, les peuples modernes l'ont conquis comme peuples, dans les grandes expéditions de l'ORIENT et dans ces grandes effusions du sang chrétien.

Notre Seigneur a fondé son Eglise sur le Calvaire ; l'Eglise a conquis ses glorieuses destinées avec ses martyrs ; et, à leur tour, les populations de l'Europe se sont élevées à la dignité de nations chrétiennes par le *baptême de sang* des Croisades.

Or, dans ce moment, quel est donc le chrétien, l'homme civilisé qui ne fasse des vœux pour une expédition qui, par les circonstances, les motifs, le but, est une véritable croisade.

Chrétiens ! l'on arrose du sang des disciples du Sauveur tous ces lieux témoins de sa mission divine sur la terre !

Hommes civilisés ! ce sont vos frères qu'on immole, que l'on retient en esclavage, que l'on insulte dans leurs femmes et leurs enfants !

Que pensez-vous ? Allez-vous laisser périr des cent milliers de chrétiens, des cent milliers d'âmes, *coupables* d'avoir les mêmes idées et les mêmes espérances que vous ?

Voilà le cri qui retentit dans tous les cœurs et qui a fait acclamer avec tant d'enthousiasme les déterminations de la France.

Le retour des mêmes horreurs et des mêmes abominations amène le retour des mêmes indignations et des mêmes réclamations dans le fond des âmes chrétiennes et civilisées.

Fasse le ciel qu'il amène le retour de la même foi, du même dévouement et de la même énergie !

Nous avons salué avec bonheur le réveil de l'Espagne et son intrépidité dans les champs de l'Afrique ; qu'il nous soit permis de saluer la France et ses nouvelles espérances ; c'est ainsi que le *Journal de Dublin* en parle.

“ FRANCE, AU SECOURS !

“ Ils sont enfin partis.

Les légions de la France poursuivent leur course sur les eaux bleues de la Méditerranée ! Une fois de plus, de braves soldats de la Croix vont fouler sous leurs pieds la terre de la Palestine !

Une fois de plus, l'étoile de l'espérance, perçant les ténèbres d'une longue nuit, va briller aux regards des pauvres victimes chrétiennes de l'Orient.

La France est l'épée du Christianisme : quand la Croix est outragée, Dieu veut aussi quelque fois que l'épée châtie l'outrage.

C'est à la France que l'œuvre est confiée ; et c'est un signe éclatant de cette mission héréditaire et de cette vocation sublime qu'en ce moment, tous en France, impérialistes, orléanistes, légitimistes ou républicains, gens qui sont contraires sur tout le reste, louent

l'empereur dans sa résolution sainte de protéger et de venger les chrétiens persécutés de la Syrie.

Le contrecoup de cette intervention généreuse s'est déjà fait ressentir.

L'autorité Turque a repris l'accomplissement de ses devoirs oubliés pendant tant de jours.

Le gouverneur, envoyé par le Sultan, semble vouloir répondre énergiquement à sa mission.

« Hier, dit-il dans sa dépêche, j'ai arrêté à Damas 300 de ceux qui ont pris part au massacre, aujourd'hui le nombre est de 400. Après-demain au moins, j'aurai saisi les plus hauts personnages compromis gravement. »

« Tous passeront devant le Conseil extraordinaire, et ceux, trouvés coupables, seront exécutés immédiatement. Une grande partie des biens volés est repris; les gens de bien nous assistent par leur calme, tandis que les méchants sont frappés de terreur; tout se fait dans le plus grand calme et sans tirer un seul coup de fusil, etc., etc. »

Du reste, les nouveaux détails arrivés sont tels, qu'après ce qu'on a su déjà, ils font frémir d'horreur, d'indignation et de colère.

A quoi pense-t-on? Dans quel régime de l'absurde sommes-nous tombés? Que d'efforts pour empêcher l'expédition; que d'entraves apportées à l'initiative de la France?

Ces manœuvres, ces violences, ces carnages et ces destructions peuvent compter parmi les plus épouvantables forfaits qui aient jamais avili l'espèce humaine. — Ceux qui, le pouvant, ne les vengeraient pas, ne seraient-ils pas aussi coupables que ceux qui les ont commis? Ceux qui s'opposent à leur punition et aux moyens de répression, quel nom auront-ils donc jamais dans l'histoire? N'est-on donc pas solidaire? Quand l'empereur Septime Sévère fit cerner la ville de Lyon en l'an 202, et fit massacrer par ses soldats 18 mille chrétiens, dont le sang coula comme un fleuve jusqu'à la Saône, l'univers payen s'émut lui-même d'indignation; et qu'aurait-on pensé de nations chrétiennes qui auraient été sans sentiments pour de telles infâmies? Or, c'est ce que nous voyons, en ce moment, dans le monde chrétien. Jusqu'à présent la France est seule, et l'on sait quelles indignes jalousies elle a dû braver.

La Turquie n'a guère qu'un million d'hommes en Europe, elle finira par être refoulée en Orient; mais il est important qu'à ce moment les chrétiens, qui se trouvent en Asie, en particulier sur le littoral de la Méditerranée, trouvent aide et protection, et ne soient pas les premières victimes des Osmanlis, chassés de leurs dernières possessions européennes.

Au milieu de tous ces sujets d'affliction, nous voyons la démonstration d'une grande vérité et les conséquences d'un sensualisme effréné. De nos jours,

il y a de grands peuples riches et puissants qui placent une confiance illimitée dans les jouissances et les satisfactions des sens? Qu'il serait à désirer que, pour leur instruction, ils reconnussent les conséquences rigoureuses d'un pareil système!

Mahomet, législateur ignorant, n'a pas compris les exigences de la nature humaine: il a perdu les peuples qui ont cru marcher avec lui dans les voies du salut, et son livre où des peuples cherchent des paroles de vie, ne renferme qu'une cendre stérile, comme les fruits trompeurs qui mûrissent au bord de la Mer Morte, à deux pas du berceau de l'Islamisme.

Voyez ce que sont devenus, sous son influence, tant de pays autrefois peuplés et florissants, l'Égypte, les États Barbaresques, l'Asie Mineure, la Syrie, la Perse, la Mésopotamie et la Grèce; partout le désert s'est étendu à l'ombre du Croissant; les édifices sont en ruine, les canaux obstrués; l'industrie, le commerce, les arts, la littérature, la civilisation, tout a disparu: on dirait que les Musulmans n'ont eu d'autre mission et d'autre préoccupation que de faire de ces riches contrées un tombeau pour s'ensevelir eux-mêmes; cette décadence est notable principalement en Europe. Les Musulmans y auraient disparu tout-à-fait si leurs frères d'Asie ne venaient sans cesse renforcer leurs rangs éclaircis. N'oublions pas, peuples modernes, séduits par les attraits du confortable que leur ruine vient du sensualisme et de la mollesse.

Les nouvelles de Naples sont déplorables: il n'y a pas seulement à gémir des fureurs et des impiétés du parti révolutionnaire; il y a à regretter la perfidie, la trahison qui gagnent partout et qui environnent les derniers défenseurs de l'autorité; le jeune Roi ne voit autour de lui que le découragement et la faiblesse, et est le jouet des plus odieuses trahisons et des intrigues les plus perfides. *Ses conseillers le trompent, ses généraux le trahissent, ses affidés l'abandonnent.*

On lui a fait renvoyer les Suisses qui lui étaient dévoués; on les a remplacés par des troupes qui semblent toutes disposées à passer à l'ennemi.

A Palerme, il s'est trouvé des Officiers Supérieurs, des Grands Dignitaires du Royaume, qui ont fait capituler 20,000 braves soldats devant 8000 insurgés,

Ce qui reste des brigades étrangères attend le licenciement; voici ce qu'écrit à ce sujet un des Officiers des bataillons étrangers.

« En cas de licenciement, nous irons presque tous à Rome, Officiers et Soldats.

« Nous espérons y trouver des Chefs qui ne craindront pas de nous fournir l'occasion de régler notre vieux compte avec la révolution italienne: nous y retrouverons Garibaldi. »

Après bien des jours d'attente et d'immenses préparatifs, on a appris la nouvelle que le Prince de Galles était entré dans le Saint-Laurent le 12 du mois d'août.

Après une courte excursion dans le Saguenay, il a fait son entrée dans la ville de Québec.

Nous ne répéterons pas tout ce qui a été dit dans les journaux. Le débarquement a été splendide : toutes les cloches sonnaient dans la ville ; les canons du fort répondaient aux canons des bâtiments de la rade ; tous les vaisseaux étaient couronnés des hommes d'équipage montés dans les *haubans* et sur les *vergues*, et acclamaient le Prince. Les rues, les maisons, les terrasses, les rampes de la ville et celles de la Pointe-Lévy étaient couvertes d'une foule innombrable et enthousiaste.

Les mêmes manifestations si franchement exprimées par la population sympathique et cordiale du Bas-Canada, se sont renouvelées sur tout le littoral et principalement à Montréal. Elles ont dû toucher le Prince et lui donner bonne idée des sentiments de notre pays.

La meilleure expression qui en ait été manifestée se trouve dans l'adresse de NN. SS. les Evêques : nous ne pouvons donc rien faire de mieux que de la reproduire ici, elle restera comme un monument de la reconnaissance du Clergé et aussi de sa ferme confiance et de ses espérances pour l'avenir.

ADRESSE des Evêques du Canada, luë par Monseigneur Baillargeon, Administrateur du Diocèse de Québec.

“ Qu'il plaise à Votre Altesse Royale,

Nous, les Evêques Catholiques de la Province du Canada, assemblés à Québec pour prendre part à la joie universelle causée par la visite de votre A. R., exprimons en notre nom, et en celui de notre clergé, les sentiments de bonheur que nous éprouvons en voyant au milieu de nous l'héritier présomptif de la couronne d'Angleterre, le fils de notre auguste et bien-aimée Souveraine, qui, par ses vertus, ajoute un nouvel éclat au trône d'une des plus puissantes monarchies du monde.

“ Chargés de la mission sacrée de prêcher au peuple confié à nos soins les devoirs aussi bien que les dogmes du christianisme, nous sommes attentifs à enseigner à nos ouailles que “ c'est par Dieu que les rois règnent, ” et, qu'en conséquence, nous devons une entière soumission à l'autorité qui a été accordée aux peuples pour leur bonheur. Nous sommes convaincus que c'est grâce à ce respect traditionnel pour le grand principe moral de l'autorité légitime qui constitue la force de toute société, que le Canada a joui pendant longtemps d'une paix et d'une tranquillité qui promet d'être d'une durée non interrompue. Nous sommes heureux de donner à V. A. R. l'assurance que tous les catholiques de cette Colonie partagent nos sentiments de reconnaissance envers la divine Providence pour les nombreux avantages dont ils jouissent sous la protection du gouvernement britannique et spécialement en ce qui regarde le libre exercice de leur religion. Nous sommes fermement convaincus que la présence de V. A. R. au milieu de nous développera davantage, et donnera une nouvelle force à ces sentiments d'attachement et de dévouement qu'ils entretiennent à l'égard de la mère-patrie.

“ En terminant, nous prions Votre Altesse Royale de recevoir nos souhaits très-sincères et très-ardents pour la prospérité du vaste empire aux destinées duquel vous commanderez un jour. Heureux de former une portion de l'empire sous lequel notre bien-aimée patrie a fait de si rapides progrès, nous ne cesserons d'offrir nos prières

au Tout-Puissant, lui demandant que ceux qui tiendront les rênes de l'autorité soient toujours guidés par les lois éternelles de la justice et de l'équité, et qu'ainsi ils travaillent avec un succès constant au bonheur du peuple soumis à leur gouvernement, et qu'ils perpétuent aux yeux des autres nations la gloire de la couronne britannique.”

ADRESSE DE M. TASCHEREAU, RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ LAVAL.

“ Qu'il plaise à Votre Altesse Royale,

C'est avec les sentiments d'un profond respect que les membres de l'Université Laval désirent témoigner en ce jour, à Votre A. R., leur hommage et l'expression de leur vive reconnaissance. Ils sont heureux de voir au milieu d'eux l'héritier présomptif d'un vaste empire, le fils chéri d'une noble Reine dont les vertus domestiques et publiques sont reconnues et proclamées par tout le monde, le digne représentant de cette gracieuse Reine à laquelle cette Université est redevable de la charte de son érection, chargé de recueillir au nom de notre auguste Souveraine l'hommage de ses heureux sujets. Nos espérons que Votre A. R. agréera l'expression de la profonde reconnaissance dont nous sommes remplis envers Sa Majesté.

“ Sous l'empire de ce sentiment, nous prions Votre Altesse Royale de croire que les professeurs et les recteurs de cette institution s'efforceront constamment de se montrer dignes de la faveur royale. Cette première et unique Université Canadienne-Française ainsi honorée de la protection royale, sera un monument du désir de Sa Majesté de faire le bonheur de tous ses sujets, en même temps qu'il créera un nouveau lien d'affection entre les Canadiens-Français et la mère-patrie aux soins de laquelle la Divine Providence nous a confiés.

“ Il est vrai que notre existence, comme celle de la belle Université d'Oxford, où Votre Altesse Royale a bien voulu être immatriculée, ne compte pas par des siècles.

“ Nos bibliothèques et nos collections n'offrent rien qui puisse exciter la curiosité de Votre Altesse Royale, accoutumée à visiter les antiques institutions d'Europe. Notre commencement est humble, nous espérons dans l'avenir.

“ Nous croyons dans les destinées futures de cette colonie, qui, sous la protection de l'Angleterre, jouit de la paix et de l'abondance, tandis que d'autres pays sont troublés par de violentes convulsions. Nous croyons dans l'avenir de cette glorieuse métropole dont l'influence est si grande, qu'elle exerce un contrôle sur les destinées du monde. Nous plaçons notre confiance dans la protection et la justice de cette auguste Reine à laquelle nous sommes redevables d'une marque aussi signalée de sa bienveillance. Nous avons aussi confiance dans le jeune Prince que la Providence appellera un jour à donner sur le trône l'exemple de toutes les vertus royales dont il a hérité de la plus gracieuse des souveraines, de la plus noble des mères.”

Le Prince a ainsi répondu :

“ J'accepte avec la plus grande satisfaction la bienvenue que vous m'offrez, et je vous assure que je ressens profondément l'expression de votre loyauté et de votre attachement pour la Reine. Je me réjouis de songer que

les principes d'obéissance aux lois et de soumission à l'autorité, qui forment la base de toute société et la condition de toute civilisation, sont répandus au sein du peuple par votre enseignement et votre exemple. L'assurance que vous jouissez du libre exercice de votre religion, et que vous êtes participants des bienfaits et de la protection de la Constitution Britannique, est un gage certain que vos cœurs et ceux de vos co-sujets d'antre origine, seront toujours unis dans les sentiments que vous venez d'exprimer. Je vous suis reconnaissant des prières que vous adressez au Tout-Puissant en ma faveur, et j'espère que ma carrière future sera telle qu'elle pourra promouvoir l'avancement de cette grande province et de ses habitants."

S'adressant ensuite au *Corps Universitaire*, le Prince ajouta :

"A vous, MM., qui vous dévouez dans l'enceinte de cet édifice à l'éducation de la jeunesse du pays, je vous offre aussi mes remerciements. J'espère que votre Université continuera à prospérer et que dans les années à venir, ses fils se rappelleront les jours qu'ils ont passés sous votre direction avec la même reconnaissance et le même sentiment du bienfait qu'ils y ont reçu, que moi et beaucoup d'autres éprouvons envers nos plus anciennes institutions de ma terre natale."

Arrivé à Montréal le samedi, 25, à 9 heures du matin, l'accueil a été des plus émouvants.

Tous les quais et les édifices sur le bord du fleuve étaient remplis de monde. Les drapeaux en immense quantité flottaient au vent. Le Dais élevé au débarcadère faisait un effet magnifique, et toute cette foule, cette multitude n'avait qu'un seul et même regard. Tous les yeux, sans s'arrêter à ces uniformes brodés, à ces poitrines chargées de décorations et à ces visages graves, sérieux, intelligents, allaient se reporter avec intérêt, avec avidité et avec affection sur le jeune héritier de la couronne d'Angleterre.

Un jeune homme de 19 ans paraissant encore bien plus jeune que ne l'annonce son âge, à la figure noble, aux regards pleins de douceur, et un ensemble de modestie et de bonté qui a fait la même impression sur tout le monde. Nous nous plaisons à citer ici l'expression judicieuse du sentiment respectueux et imposant qui remplissait les cœurs en ce moment. Nous citons la *Minerve* :

"Tous les regards étaient fixés sur un personnage placé sur l'avant du bateau et regardant avec calme cette foule réunie devant lui; d'ailleurs, rien qui pût attirer particulièrement l'attention vers lui; il portait le costume militaire comme ceux qui l'entouraient; une taille peu développée, annonçant un jeune homme de 18 ans; un maintien posé, une figure légèrement pâle, voilà les marques auxquelles on pouvait le reconnaître. Est-ce donc là l'homme qui est l'objet de tant d'attention et de respect? Pourquoi donc toutes ces démonstrations extraordinaires, ces manifestations sans exemple dans notre ville? Pourquoi?... Ah! c'est que cet enfant que vous voyez là, si faible en apparence, c'est le fils de vingt rois, c'est l'héritier de trois trônes; ce front, si jeune, devra ceindre le ban-

deau des rois, et porter une couronne puissante. Pourquoi?... Ah! c'est que le souffle qui fait onduler les vagues de cette foule immense, comme les vagues de la mer, c'est le souffle de Celui qui a dit: "*Per me reges regnant*, c'est moi qui donne aux rois leur autorité, leur grandeur, leur majesté."

Après la lecture de l'adresse de S. H. le maire de Montréal, que l'*Echo* donne plus loin, le cortège se mit en marche, il était ouvert par une députation nombreuse des Sauvages du Sault St.-Louis et du Lac-des-Deux-Montagnes.

Leur costume était superbe, éclatant et de l'effet le plus puissant au milieu de cette magnifique procession.

Les hourras retentissaient de toutes parts, le Prince paraissait vivement ému; il semblait regarder avec intérêt et admiration nos belles rues et nos superbes monuments.

Le Palais de Justice et la Paroisse attirèrent particulièrement ses regards pendant qu'il s'inclinait et saluait pour répondre aux acclamations enthousiastes dont il était l'objet.

Du reste, la ville paraissait dans toute sa beauté, l'air était doux, le ciel clair; toutes les maisons, principalement dans la rue Notre-Dame et dans la rue St. Jacques, chargées d'ornements, de milliers de drapeaux formaient comme un dais splendide relevé de mille couleurs éclatantes et scintillantes aux rayons du soleil.

C'est sous cette voûte triomphale que le jeune Prince se rendit d'abord au Palais de l'Exposition, puis enfin à sa demeure.

Après tous les rapports des autres journaux, nous ne donnerons pas le récit de tout ce qui s'est passé de mémorable, pendant les jours de sa réception à Montréal; nous voulons surtout constater d'une part l'accueil sympathique et cordial qu'il a trouvé au milieu de la population canadienne, et en même temps l'expression favorable qu'il a pu en retirer et qui doit laisser une émotion durable dans son cœur.

Plus tard, il pourra se souvenir qu'il y a en ce pays un peuple fidèle au gouvernement que la Providence lui a donné, une nation reconnaissante de tout ce qu'on a accompli de si libéral pour ses croyances, ses institutions et son culte.

Un état de choses qui montre que, par le respect des institutions d'un peuple, l'on peut plus obtenir que tout ce qu'on n'aurait jamais pu attendre de la force, de la violence et de l'oppression intelligente.

Mgr. LaRocque est parti pour sa nouvelle résidence; on comprend quels regrets il laisse dans Montréal.

D'eux-mêmes, les citoyens ont voulu lui témoigner leur douleur, et il y a répondu en des termes d'affection, de bonté, de délicatesse qui n'ont pu qu'augmenter les regrets qu'il voulait consoler.

Oui, Monseigneur, nous applaudissons à tout le bien que vous ferez dans votre diocèse, nous vous suivrons de tous nos vœux et nous bénirons la Providence de tout ce qu'elle accomplira par vous: mais nous ne nous consolerons pas.

Annnonce faite dimanche, le 19 août, au prône, dans toutes les églises de la ville de Montréal :

Mgr. l'Evêque de Montréal nous charge de vous avertir que, vendredi prochain, au signal donné par le Bourdon de Notre-Dame, les cloches de nos diverses Eglises sonneront toutes ensemble, en signe de joie, pour l'heureuse arrivée au milieu de nous de Son Altesse Royale, le Prince de Galles,

Vous ne serez nullement surpris de voir l'Eglise, mêler sa voix maternelle, par le son de ses cloches, aux acclamations publiques de ses enfants, dans ce jour vraiment fortuné pour notre cité, puisque vous entendez cette sainte Mère prier tous les Dimanches et Fêtes pour notre auguste Souveraine et pour tous ceux qui entourent son trône. Car aujourd'hui, comme au temps des Apôtres, il se fait, dans la Sainte Eglise de Dieu, *des prières... pour les Rois et tous ceux qui sont constitués en dignité.* (1 Tim., c. 2, v. 1.)

D'ailleurs, nous avons d'autant plus de raison de nous réjouir de la visite que daigne nous faire le Sérénissime Prince, qui devra un jour gouverner cette Colonie, comme tant d'autres soumises au puissant Empire Britannique, que nous rendîmes, en 1841, de solennelles actions de grâces, pour son heureuse naissance. Car voici ce que nous écrivait alors notre Evêque, pour nous inviter à prendre part à la joie publique :

“ Un événement heureux, nous disait-il, qui remplit de joie tout l'Empire, savoir : la naissance d'un Prince qui doit, un jour, gouverner cette puissante nation qui étend sa domination ou son influence sur toutes les parties du globe, est pour nous un nouveau motif de bénir le Seigneur, et de faire *des supplications, des prières et des demandes* pour cet auguste enfant afin qu'il soit digne du trône éclatant que lui assure le droit de sa naissance. C'est à nous à lui préparer un règne heureux, en lui obtenant par nos ferventes prières, toutes les qualités qui font les grands Rois. Que vos prières entourent son berceau pour en écarter tous les dangers qui pourraient menacer ses jours si précieux à l'Etat. Que vos prières lui obtiennent la protection du Dieu de Jacob, et qu'elles fassent descendre de la céleste Sion le secours et l'assistance qui lui sont nécessaires pour que les grandeurs du siècle ne le corrompent pas. Demandons qu'il soit un Roi selon le cœur de Dieu ; qu'il soit le père de son peuple ; qu'il soit sage et prudent dans ses conseils, fort et puissant à la tête de ses armées. Alors nous pourrons nous réjouir d'avoir contribué à le rendre digne des complaisances du Roi des Rois, qui nous assure dans la Sainte Ecriture que c'est par lui et par sa volonté que les Rois de la terre règnent. Et comme Dieu réserve de bons Princes aux peuples qui l'aiment en récompense de leur fidélité à sa loi, travaillons, N. T. C. F., à mériter cette faveur par notre attachement inviolable à la foi de nos pères, par l'observation constante de tous nos devoirs religieux, par notre soumission à toutes les autorités constituées, par la pratique fidèle de toutes les vertus qui font les fervens chrétiens, et par une conséquence nécessaire tous les bons citoyens.”

Cette pressante invitation de notre premier Pasteur à bien remplir tous les devoirs de bons sujets, doit avoir tout naturellement son application, dans la présente circonstance, où il nous est donné à tous de faire une dé-

monstration publique des sentiments de loyauté, que la foi catholique a gravés dans nos cœurs dès nos plus tendres années.

En conséquence, nous vous exhortons à montrer, par votre bonne conduite, pendant ces jours de réjouissance publique, à l'honneur du fils aîné de notre Reine et de notre futur Roi, que tous les bons catholiques sont partout de bons sujets.

L'esclavage dans l'antiquité, et son abolition par le Christianisme.

Etude faite devant le Cabinet de Lecture de Montréal, avril, 1858

PAR M. GEORGE DESBARATS, JR., LL. B. & A. B.,
MEMBRE DU CERCLE LITTÉRAIRE.

(Suite et fin.)

L'esclavage pesait donc sur le vicarius, c'est-à-dire, sur l'esclave d'un esclave plus riche, et sur les servantes des superbes dames romaines dont la moindre faute était punie du fouet, des chaînes et parfois de la mort ; témoin le vivier de Pollion dont les *murènes* s'engraissèrent sur les membres de l'esclave qui avait laissé tomber un verre de crystal.

Peut-être l'esclave, effrayé d'une telle fin prendra la fuite ! Vains efforts ! Des fugitifs traceront ses pas jusqu'aux confins de l'empire, et il sera ramené pour être marqué au fer rouge des lettres V. F. R., comme voleur de la propriété d'autrui.

A-t-il mérité la mort pour faute grave ? La croix en dehors de la porte Esquiline lui est réservée.

Devient-il vieux ? Caton, le grave Caton, conseille charitablement de vendre *son cheval et son esclave* qui deviennent âgés : ou bien, on le délaisse sur une île du Tibre, et on en achète un nouveau pour le remplacer.

La vente des esclaves avait lieu sur des marchés construits exprès. On les examinait comme on examine des bêtes de somme ; on faisait preuve de leur force, puis on les mettait à l'enchère. Un esclave nouveau rapportait un plus haut prix qu'un ancien, dont l'expérience lui avait enseigné la ruse et la paresse. Un écriteau était attaché à *chaque article de marchandise*, détaillant le nom, l'âge, la patrie du sujet. Ceux nouvellement arrivés de pays étrangers, avaient leurs pieds blanchis. Lorsqu'on les mettait en vente, on les exposait sur une pierre élevée, où tous pouvaient les voir. Le prix des esclaves variait ; un esclave ordinaire valait de 20 à 30 louis ; un artisan habile valait trois fois cette somme ; quelques-uns étaient d'un prix bien plus élevé. Marcus Antonius donna 1600 louis, (200,000 sesterces,) pour une paire de jeunes pages, très-semblables et présentés comme jumeaux.

Ainsi chaque homme distingué devait avoir ses *deux, trois, quatre cents* esclaves autour de lui, qui l'accompagnaient au *forum*, le protégeaient à la campagne, l'amusaient à la maison, et étalaient ses richesses aux yeux du public. Tous ces esclaves

obéissaient au seul signe de tête du maître. Que cet homme doit être heureux, s'écriera-t-on ! Et pourtant ce maître tremble ! il lui faut une loi pour le protéger contre ses protecteurs !

Voyez ! quel est ce trouble au forum ? quelle est cette multitude de quatre cents hommes, femmes, enfants, qu'on chasse vers la place publique ? Quels sont ces cris ? Pédanius Secundus, le préfet de Rome vient d'être assassiné ! Tous ses esclaves, selon la loi, sont condamnés à mourir ! Le peuple, tout romain qu'il est, en ressent un tressaillement d'humanité, il s'émeut ! il se récrie contre la barbarie.

Le Sénat entre en conseil : quelques faibles esprits, dit Tacite, reculent devant l'exécution de cette horrible loi ! mais un vieux Romain, le jurisconsulte Cassius, impose son autorité à l'assemblée : " Cherchons-nous des raisons, quand nos aïeux plus sages que nous ont prononcé ? Sur 400 esclaves, nul n'a donc soupçonné ; nul n'a entendu ; nul n'a vu le coupable ? nul ne l'a arrêté, ni trahi ? "

Et puis enfin, écoutez comme les sophistes raisonnent toujours de même. En voici un qui, pour obtenir une bonne fin, approuve l'emploi de mauvais moyens. " Il périra des innocents ! dites-vous. Quand une armée a manqué de courage et qu'on la décime, les braves comme les lâches courent les chances du sort. Il y a quelque chose d'injuste dans tout grand exemple, mais l'iniquité commise envers quelques hommes est compensée par l'utilité que tous en retirent ! "

Remarquable parole, dit De Champagny, et qui contient toute l'antiquité ! c'est Caïphe disant : *Il est utile qu'un homme meure pour un peuple.* Et les quatre cents hommes, femmes, enfants, sont massacrés impitoyablement !

Mais qu'est-ce que l'exécution de 400 esclaves, comparée au meurtre de ces légions de gladiateurs, dont les riches, pour se rendre populaires, répandaient le sang dans l'arène de l'Amphithéâtre ? César en fit combattre trois cent vingt paires.—Trajan en présenta 10,000, au peuple. A la seule mention de ce nombre, on s'écrie, mais quel était donc le nombre des esclaves ? Nous venons de voir qu'un seul homme en comptait 400 ; cela n'est rien.—Scaurus en avait 4,000, Crassus en avait un peuple ; ses architectes et ses maçons seuls, s'élevaient à 500 !

Mais voulez-vous mieux comprendre leur nombre ? Voyez cette armée dans la plaine de Silare : le désespoir l'anime ! Ce sont 70,000 esclaves qui ont secoué leurs fers. Spartacus les conduit. Rome a tremblé à leur vue, et elle oppose armée à armée. Les légions de Spartacus ont dévasté les campagnes, et fières de leurs forces, elles vont se mesurer avec l'armée de l'empire. Crassus s'avance : le choc des phalanges fait tressaillir la plaine. Inutiles efforts des nouveaux émancipés ! La société ancienne triomphe, les espérances des esclaves se sont éteintes, leur sort

est devenu plus amer avec le dernier souffle de Spartacus.

Quinze lustres se sont écoulés depuis que ce coup terrible tomba sur les esclaves. *Un cantique de joie a retenti dans les cieux.* Une douce aurore naît et se répand sur les confins de l'univers.

L'Auteur du Christianisme est né, la délivrance du genre humain est proche et le monde ne le sait point.

La société va se dégradant, se corrompant, jusqu'au moment où se fait voir cette lumière venue de l'Orient, comme pour mieux faire sentir aux nations futures, le pouvoir régénérateur de cette Religion qui a pu transformer une société, entièrement corrompue, en une Eglise toute sainte ; qui a pu tirer de leur léthargie des hommes qui jouissaient de toutes les délices que le luxe et les richesses peuvent procurer, pour leur faire embrasser une vie toute spirituelle et mortifiée ; qui a pu substituer à des doctrines sensuelles et qui flattent les passions humaines, des dogmes d'une sévérité inconnue jusqu'alors. Enfin, qui, enseignée par de pauvres pêcheurs, persécutée, décriée, méprisée, a pu s'emparer de l'empire du monde entier.

Ce n'est point par la violence et par une secousse soudaine que le Christianisme est parvenu à opérer ce merveilleux changement. C'est en opposant la douceur à la force, la patience à la persécution, la sainteté des enseignements au sensualisme de la vie. La nouvelle doctrine s'insinue partout ; Paul l'annonce en plein forum, ses disciples circulent dans toutes les places publiques, on en parle partout. On la discute au Sénat, au Palais ; les sophistes en font l'objet de leurs dilemmes. Sénèque ne l'ignore pas, ses écrits sont empreints, malgré lui, de ses saintes maximes. Le monde s'émeut du prédit des événements remarquables ; le grand Pan est mort ; les oracles sont muets ; les *Ecrits de Paul* passent de main en main. On compare ses dogmes à la philosophie de Platon, d'Aristote, d'Epicure. On entend la doctrine ancienne qui s'écrie, à la suite d'Homère, que *Jupiter a ôté aux esclaves la moitié de l'esprit.* Platon le répète. Et Aristote nous apprend que *l'esclave est une seconde espèce d'hommes ; qu'il est distingué de l'homme libre, par la nature même, celui-là étant robuste de corps, rude, doué de peu d'intelligence ; celui-ci plus délicat, formé plutôt pour les exercices guerriers que pour le travail de la terre, et doté d'un esprit élevé.*

Voyez cette grande lumière de l'antiquité qui prend l'effet pour la cause ! Il ne s'aperçoit pas que c'est le travail des champs qui rend l'esclave robuste, et l'étude qui rend l'homme libre plus spirituel.

On écoute ensuite le Christianisme qui élève la voix, non pas affaiblie par la passion ; obscurcie par l'orgueil ; mais pure et forte, telle qu'elle se fit entendre dans le *Sermon sur la montagne.* Et on l'entend qui s'écrie par la bouche de St. Paul :

“ Nous avons tous été baptisés dans le même esprit pour n'être tous ensemble qu'un même corps, soit Juifs, soit Gentils, soit esclaves ou hommes libres.

“ Vous êtes tous enfants de Dieu, par la foi qui est en Jésus-Christ. Car vous tous qui avez été baptisés en Jésus-Christ, vous avez été revêtus de Jésus-Christ ; il n'y a plus de Juif ni de Grec, il n'y a plus d'esclave ni de libre, mais vous n'êtes tous qu'un en Jésus-Christ !”

“ Le cœur se dilate, dit Balmès, aux accents de cette voix qui proclame hautement les grands principes d'une fraternité et d'une égalité saintes. Après avoir entendu les oracles du paganisme, inventant des doctrines pour abaisser de plus en plus les malheureux esclaves, il semble qu'on se réveille d'un songe plein d'angoisses, et qu'on se trouve avec la lumière du jour au milieu d'une réalité renaissante. L'imagination se plaît à contempler ces millions d'hommes courbés sous la dégradation et l'ignominie, levant à cette voix leurs yeux vers le ciel, et exhalant un soupir d'espérance.”

C'est ainsi que nous sentons, nous, dix-huit siècles après ces événements. Mais les maîtres de ces esclaves ne raisonnaient pas ainsi.

On traite la doctrine du Christ de dangereuse ; la persécution s'élève ; on chasse de Rome les chrétiens.—Ce sont les amis des esclaves.—Les esclaves vont se révolter !

Ne le craignez pas ! Paul a prévu cette possibilité, il dit dans son Epître à Timothée :

“ Que tous ceux qui sont sous le joug de la servitude sachent qu'ils sont obligés de rendre toute sorte d'honneurs à leurs maîtres, afin de n'être pas cause que le nom et la doctrine de Dieu soient blasphémés.”

Ces paroles semblent d'abord singulières. On dirait que Paul tient à l'esclavage ; mais soyons persuadés que, si l'Apôtre n'eût vu les difficultés qui se fussent attachées à une émancipation soudaine et générale, il eût été le premier à en donner le signal. Il prévoyait au contraire le cours des événements que produirait la doctrine du Christ, et il souffrait ce qu'il ne pouvait empêcher. On dirait même qu'il le sanctionne. Mais les Romains n'envisagent que le côté de sa doctrine qui tend à l'émancipation.—La persécution commence.

Les Chrétiens aux lions ! crie-t-on de toute part, et l'on voit nobles et peuple, *maîtres et esclaves* se précipiter à l'envie dans l'arène, et du *sang des martyrs naissent de nouveaux fidèles*. Les esclaves reçoivent de toute part la bonne nouvelle ; ils s'échappent le matin de leurs loges pour fréquenter l'assemblée des fidèles ; ils apprennent que le *maître et l'esclave sont égaux de droit* ; et cependant ils obéissent. Les maîtres aussi prennent connaissance de la doctrine nouvelle, et convaincus de sa vérité, *affranchissent les esclaves chrétiens*.

C'est petit à petit que ce travail se fait. M. Guizot eut désiré le voir se faire *dans une année* ; il re-

connaît bien que le Christianisme y a mis la main, mais, dit-il, l'esclavage a subsisté longtemps au sein de la société, sans qu'elle s'en soit beaucoup étonnée, ni fort irritée.” L'Eglise et son Esprit, répandu sur les fidèles, étaient aussi sages, ce nous semble, que M. Guizot. Que serait devenu ce peuple d'esclaves, affranchis tout-à-coup ? Où aurait-il trouvé sa subsistance, autrement qu'en bouleversant la société ? Non, l'Eglise en agissait plus sagement, et l'Esprit qui la dirigeait ne se trompait point. Ce n'est pas *en une journée*, ni *en une année* que se transforment les idées, les mœurs d'un peuple. L'arbre courbé à gauche a besoin d'être longtemps tenu plié à droite, pour qu'il prenne une position verticale.

St. Paul sentait bien toute la malice de l'esclavage ; nous l'avons dit, s'il l'eût pu, il eût été le premier à proclamer l'émancipation universelle. Il se contentait de répandre la lumière par degrés ; d'instruire les peuples doucement ; d'insinuer sa doctrine dans les cœurs de telle manière qu'elle y opérât sa mission sans qu'on s'en aperçut. Et cette doctrine progressait ; et le paganisme s'affaiblissait. C'est ainsi que dans les pays où le Catholicisme mêle un nombre considérable de ses adhérents, à la masse d'une société protestante, celle-ci reçoit, par le contact, une teinte plus adoucie, un caractère plus sociable ; ses préjugés s'affaiblissent. Elle perd de sa roideur, et assimile davantage ses idées à celle du Catholicisme.

Ainsi, dans les premiers siècles, le Christianisme traînait, à sa suite, les idées et les mœurs des païens eux-mêmes : et la doctrine de l'esclavage perdait de sa rudesse, et se préparait à une transformation complète. Les lois commencèrent à s'adoucir, le maître n'eût plus le pouvoir de mettre à mort son esclave, sans autorité de justice. Sous Constantin, on mit des restrictions au combat de gladiateurs, et Honorius eut le bonheur de les voir cesser entièrement. Enfin, Justinien déclare que l'esclavage est une institution du droit des gens établie contre nature. Le même changement se voit dans les opinions.

Comparez Sénèque à Cicéron. Ce dernier dit, par exemple, que les esclaves ne doivent pas être traités avec trop de rigueur, qu'on ne doit pas leur refuser le nécessaire ; car on doit rendre à chacun ce qui lui est dû. Sénèque va jusqu'à enseigner qu'il faut regarder les esclaves comme ses commensaux, des compagnons, de moins nobles amis, et qu'il n'est pas plus permis de les maltraiter que le reste de ses semblables ! A quelle source Sénèque avait-il puisé cette doctrine ? Il y a longtemps qu'il a été prouvé qu'il connaissait la doctrine de St. Paul,—ce n'était pas en secret qu'elle se prêchait ; “ rien de tout cela, dit St. Paul, ne s'est passé à l'ombre.”

Et d'année en année la lumière brillait plus vive. Voyez les Docteurs de l'Eglise qui annoncent la même doctrine que St. Paul, et alors on ne les persécute pas ; les esprits sont préparés. Ecoutez, par exem-

ple, le grand Augustin, qui proclame la liberté de l'homme ; "Ainsi le veut l'ordre de la nature, ainsi l'homme a été créé de Dieu ; Dieu a dit à l'homme de dominer sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel et les reptiles qui rampent sur la terre ; il a voulu que la créature raisonnable, faite à sa ressemblance, ne dominât que sur la créature privée de raison ; il n'a point établi la domination de l'homme sur l'homme, mais celle de l'homme sur la brute !" Tel était l'esprit qui animait l'Eglise. Mais elle ne s'arrêtait pas à de froides théories. Elle a aussi des enseignements pratiques ; St. Paul dit aux maîtres : "Sachez que vous avez les uns et les autres un maître commun dans le ciel devant lequel il n'y a point d'exception de personnes. Rendez donc à vos esclaves ce que l'équité et la justice demandent de vous." Ailleurs, en envoyant à Philémon un esclave fugitif devenu chrétien, Paul lui écrit : "Je vous prie pour mon fils Onésime, recevez-le comme mes entrailles, non plus comme un esclave, mais comme un frère bien-aimé s'il vous a fait tort, ou s'il vous est redevable de quelque chose, mettez cela sur mon compte."

C'est ainsi que Paul, Augustin, tous les Papes, tous les Docteurs de l'Eglise enseignent en théorie et en pratique. La Religion eut pu alors laisser à la société l'exécution de ses projets ; mais son zèle ne le permet pas. Elle met la main à l'œuvre, les décrets des Papes, les règlements des Conciles tendent tous à adoucir le sort des esclaves, ou à les émanciper. Ainsi un Concile impose *sept ans de pénitence publique* à la maîtresse qui aura frappé son esclave de manière que la 3^{me} journée elle en meure, ou à plus forte raison, si elle succombe avant ce temps. D'autres Conciles offrent aux esclaves un refuge dans les Eglises et menacent les maîtres qui iront les y chercher pour les maltraiter. D'autres encore consacrent les esclaves de l'Eglise, et défendent de les aliéner, si ce n'est pour les faire parvenir à la liberté. Ou bien, ils ordonnent qu'à la mort d'un évêque, tous ses esclaves deviendront libres ; ou, ils imposent aux prêtres la charge de racheter les malheureux privés de leur liberté, et poussent le zèle, dans cette œuvre sainte, jusqu'à employer à cet usage les biens de l'Eglise et les vases sacrés mêmes. D'autre part, on voit cette bonne mère prendre les affranchis sous son manteau, et les mettre à couvert de toute insulte ou injure. Plus tard, en Angleterre, on entend les Conciles élever la voix contre le *commerce des esclaves*. C'est ainsi que, de siècle en siècle, depuis que Paul écrivait à Timothée, jusqu'au jour où le dernier des esclaves fut affranchi, on voit l'Eglise travailler par sa doctrine, par sa législation, par ses œuvres, à l'émancipation des esclaves.

A la suite de ces faits, écoutez ce que dit M. Guizot : "L'esclavage a subsisté longtemps au sein de la société chrétienne, sans qu'elle s'en soit beaucoup étonnée, ni fort irritée." On dirait que cet *Ecrivain a ignoré* tous les règlements des Conciles qui se sont occupés de ce sujet, et dont les noms seuls rempli-

raient une page entière. On dirait qu'il n'a pas entendu parler de ces *prêtres, de ces évêques, qui se dévouaient au rachat des captifs, des esclaves*. Pense-t-il que c'est une peinture de pure imagination, que ce bel épisode des martyrs de Chateaubriand, où cet écrivain nous montre un *vieux prêtre* dans les forêts de la Germanie, qui *s'est livré captif lui-même, pour délivrer un esclave*, et qui passe sa vie à soulager les maux et à sanctifier les âmes de ses compagnons de servitude ?

Oui, c'est l'Eglise qui s'est occupée surtout de l'abolition de l'esclavage ; et tandis que le reste du monde tenait à cette institution qui faisait la richesse, le bien-être des maîtres de ce monde, elle s'opposait au torrent de l'opinion publique. On a dit que c'est l'Eglise qui a engendré ces siècles qu'on a appelé siècles de ténèbres, de fanatisme, d'asservissement ; et c'est dans ces âges mêmes qu'elle effaçait cette grande tache de la société, qu'elle faisait tous ses efforts pour détruire ce monstre hideux de l'esclavage ? C'est elle qui travaillait à la civilisation du genre humain, tandis que le monde sommeillait. C'est elle qui imposait un frein aux rois, lorsque leur autorité sans bornes eut autrement tout envahi ! C'est elle qui faisait balance au pouvoir des nobles, et qui ne cessait de répéter aux puissances que tous les hommes sont égaux devant Dieu. Tandis que la féodalité, restes affaiblis de l'esclavage, régnait en Europe, l'Eglise admettait dans ses Ordres les plus élevés, les esclaves eux-mêmes, après leur avoir conféré la liberté ;—et il est à remarquer, que l'Eglise n'a jamais sanctionné complètement la féodalité. Elle sortait de son sanctuaire, une fois par règne, pour conserver l'autorité du Chef de la nation ; mais jamais l'a-t-on vu mettre son sceau à la puissance exagérée d'une famille noble ? Jamais, en un mot, elle n'a favorisé les grands aux dépens des petits. Et tandis que son égide défendait l'autorité des rois contre les attaques de leurs sujets, elle protégeait également les peuples contre l'ambition de leurs rois. Et, en face de tout cela, que deviennent les phrases de M. Guizot qui dit qu'il a fallu une multitude de causes, un grand développement d'autres idées, d'autres principes de civilisation, pour abolir ce mal des maux, cette iniquité des iniquités. Il reconnaît bien ensuite que l'Eglise a contribué *un peu* à cette œuvre. Mais n'avons-nous pas assez dit pour prouver qu'elle a tout fait ? Un volume ne suffirait pas s'il fallait tout rapporter en détail ; mais ce que nous avons dit de général, nous sommes prêt à le prouver. Les autorités, les documents, les rapports des Conciles, les œuvres des saints Pères, les formules de manumission sont là. Que ceux qui doutent, aillent les consulter.

Dans nos siècles aussi, nous avons vu germer un rejeton affreux de cette plante empoisonnée ; une des têtes de cette Hydre de Lerne a vécu jusqu'à nos jours. L'esclavage a dégradé le sol de l'Amérique.

Mais la Religion a toujours été à son poste. Elle a pris la défense d'abord des Indiens, et plus tard des nègres. Parmi la multitude de leurs défenseurs, ont brillé deux hommes : l'un, lançant contre les oppresseurs des traits d'éloquence enflammés par son zèle ; l'autre, dévoué au service des nègres, et se faisant leur frère, leur médecin, leur apôtre : l'un, proclamant hardiment la liberté humaine, relevant l'esclave à la hauteur de la dignité de l'homme ; l'autre, s'abaissant au niveau des esclaves, les consolant, les fortifiant, les convertissant ; on le voit passer 40 années à leur service : 40 années de douceur, de patience, de charité angéliques. Au premier, appartient la force de la parole ; au second, la force des œuvres. Les noms de Las Casas, de Pierre Claver, méritent d'être gravés en caractères ineffaçables sur le piédestal de la statue de la liberté. Et si nous jetons les yeux sur notre patrie heureuse, nous nous écrions : "O Liberté chérie ! à qui te devons-nous ? Liberté véritable, liberté de sentiment, liberté de personne, liberté bien entendue, qui mérite d'être appelée liberté des enfants de Dieu, qui, devant recevoir ton accomplissement dans l'éternité, nous fait jouir déjà de tes bienfaits sur cette terre ! N'est-ce pas à la Religion Chrétienne, Messieurs, que nous la devons ? N'est-ce pas elle qui a régénéré le monde, et rompu les chaînes qui le chargeaient ? Oui, c'est elle qui a opéré ce renouvellement des peuples ! C'est à elle que nous devons la doctrine, les enseignements, les œuvres qui font la lumière, la liberté et le bonheur du Canada !

A notre Vénérable Frère, François, Evêque de Tlao, Coadjuteur "cum futurâ successionne" de l'Archevêque de Québec et Administrateur de cette Eglise Métropolitaine.

PIE IX, PAPE.

Vénérable Frère, Salut et Bénédiction Apostolique, Par la lettre en date du 6e jour de juillet dernier, adressée par votre Vicaire-Général à notre bien-aimé fils, le Préfet de la Propagande, Cardinal Prêtre de la Sainte Eglise, nous avons reconnu, Vénérable Frère, avec quel zèle vous avez excité les fidèles de votre diocèse à venir à notre secours, et avec quelle bonne volonté ces mêmes fidèles ont secondé vos desirs, puisque les pauvres eux-mêmes ont voulu nous faire leur offrande. C'est pourquoi tout en vous remerciant vous même, nous souhaitons vivement que vous adressiez en notre nom, aux fidèles de votre diocèse, les remerciements qu'ils ont si bien mérités, et que vous leur fassiez connaître combien nous leur portons d'affection. En union avec votre clergé et tout le peuple fidèle, ne cessez point de prier et de suppléer le Dieu des miséricordes qu'il dissipe cette longue et violente tempête, qu'il éloigne de sa Sainte Eglise les malheurs présents, et que de jour en jour et par toute la terre il l'orne et l'augmente par de nouveaux et de plus splendides triomphes, qu'il nous aide et nous console dans toutes nos tribulations. Et comme vous connaissez très-bien que dans ces temps malheureux, notre sainte religion est troublée par une guerre déplorable, nous sommes assuré que,

poussé par votre piété et par votre zèle épiscopal, vous continuerez de défendre avec vigueur la cause de la religion, de veiller avec prudence et avec sagesse au salut de tous les fidèles, de dévoiler les mensonges des ennemis de la foi, de refuter leurs erreurs, et de repousser leurs attaques.

Enfin, comme gage de notre bonne volonté à votre égard et pour attirer sur vous les grâces célestes, nous vous donnons de tout notre cœur la Bénédiction Apostolique, ainsi qu'à l'Archevêque et à tous les fidèles, soit ecclésiastiques, soit laïcs, du Diocèse de Québec.

Donné à Saint Pierre de Rome, le 2 août 1860, la quinzième année de notre Pontificat.

Dans notre chronique nous avons rapporté les adresses au Prince, de NN. SS. les Evêques catholiques de la province et du Rév. Messire Taschereau Recteur de l'Université de Québec ; nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en en insérant quelques autres dans les colonnes de l'*Echo*.

ADRESSE DES DAMES URSULINES DE QUÉBEC.

" Qu'il plaise à V. A. R.

" Les religieuses Ursulines regarderont toujours comme un honneur signalé la visite de V. A. R. à leur ancien couvent ; elles demandent humblement qu'il leur soit permis de présenter à vos pieds, d'une manière solennelle, l'hommage de leur respect et de leur dévouement. Quoiqu'elles vivent dans un cloître, elles ne sont pas indifférentes à ce qui intéresse leur patrie. Elle ont toujours été au nombre des sujets fidèles de Sa Majesté dans l'Amérique Britannique.—Comment ne prendraient-elles point part à la joie publique qui se manifeste à l'occasion de S. A. R. dans cette province ?

" Deux fois déjà des princes de la Maison Royale de Brunswick ont visité ce pays et lorsque cette ancienne maison d'éducation et les annales du couvent font mention de ces événements, avec quel bonheur, avec quel enthousiasme n'ajouterons-nous pas à ses noms illustres celui d'Albert Edouard, Prince de Galles. Il serait convenable de répéter maintenant ce que la rumeur nous rapporte des qualités qui vous feront briller un jour sur un des plus illustres trônes de l'univers, mais les religieuses Ursulines, s'efforceront de conserver vivaces, et de transmettre à leurs successeurs les souvenirs et les impressions de cette gracieuse visite. Que le ciel continue à répandre ses faveurs sur notre Auguste Souveraine, et que toujours la prospérité de Son Règne soit un heureux présage de la gloire que l'avenir prépare à l'héritier présomptif de sa brillante couronne."

REPOSE DU PRINCE.

" Mesdames,

" Je vous remercie pour cette expression de l'intérêt bienveillant que vous prenez à ma visite. Les bons souhaits personnels que cette adresse manifeste, les efforts que vous faites pour la cause de l'éducation sont bien connus, et j'espère qu'ils exerceront longtemps une influence bienfaisante sur la population de cet intéressant pays."

ADRESSE DE SON HONNEUR LE MAIRE DE MONTRÉAL,
(M. C. S. RODIER.)

“ Qu'il plaise à Votre Altesse Royale :

“ Nous, le Maire, les Echevins et les Citoyens de la ville de Montréal, demandent respectueusement d'approcher de Votre Altesse Royale pour la féliciter de son heureuse arrivée dans cette province, et pour lui offrir la plus sincère bienvenue dans cette ville.

“ Nous saisissons nous-mêmes avec empressement l'occasion favorable de la visite de l'héritier de la couronne d'Angleterre pour exprimer à V. A. R. notre fidélité et notre attachement au gouvernement de notre très-gracieuse Souveraine, votre illustre mère, et l'admiration que nous inspirent sa sagesse, sa prudence et sa modération comme Reine ; notre amour et notre respect pour les vertus qui sont l'ornement de sa vie privée.

“ Comme les circonstances n'ont pas permis à notre bien-aimée Reine d'honorer d'une visite, cette partie éloignée mais importante de ses domaines, Sa Majesté a bien voulu donner, à ses sujets loyaux du Canada, la marque la plus sensible de l'intérêt qu'elle leur porte, en autorisant votre voyage au milieu d'eux. Cette marque de considération de la part de Sa Majesté est reçue avec reconnaissance par tous ses sujets de cette province ; mais nous pouvons assurer V. A. R. que parmi ces millions d'hommes qui composent ce peuple, personne ne l'apprécie mieux que les Citoyens de Montréal, sujets si dévoués de Sa Majesté.

“ Le but principal de V. A. R., en visitant le Canada, est l'inauguration du Pont-Victoria, ce magnifique monument du génie entreprenant avec lequel le nom et la prospérité de notre ville sont si intimement liés. Votre Altesse Royale ne manquera pas d'observer quelle énergie il a fallu déployer, avec les capitaux, pour triompher des obstacles que présentait la nature ; et nous pouvons assurer V. A. R. que l'achèvement de ce monument puissant, ouvre à nos regards et à nos intérêts, une voie nouvelle, tout en y intéressant V. A. R. par l'imposante cérémonie qui doit avoir lieu.

“ Nous espérons sincèrement que cette visite de V. A. R. dans cette ville, causera une satisfaction sans borne ; et nous ferons tout ce qui dépendra de nous pour rendre votre court séjour en cette ville agréable et heureux.

“ Nous prions V. A. R. de vouloir bien être, auprès de notre gracieuse Reine, l'interprète de nos sentiments et de notre fidélité dévouée à sa personne royale et à son trône, et notre gratitude pour sa condescendance à laisser venir dans cette Province et dans cette ville Votre Altesse Royale.”

RÉPONSE DU PRINCE.

“ Messieurs, — Je dois vous offrir mes sincères remerciements pour l'adresse que vous venez de me présenter et dans laquelle vous exprimez votre attachement à la Reine et à la couronne d'Angleterre.

“ L'impression que j'ai reçue de votre cordiale et sincère réception, pendant ma visite au Canada, ne s'effacera jamais de mon esprit, et la Reine sera heureuse d'apprendre que l'intérêt qu'elle porte au succès de cette partie de son empire, et qu'elle a été désireuse de vous

exprimer par ma présence au milieu de vous, trouve de l'écho dans vos cœurs et dans votre attachement à sa personne et à sa famille.

“ Pour ma part, je me réjouis de l'occasion que j'ai de visiter cette ville, ce grand centre du commerce canadien, et dont la prospérité croissante montre ce que peut faire l'esprit d'énergie et d'entreprise sous des institutions libres.

“ J'espère que cette prospérité ira toujours s'augmentant, et je n'en ai point de doute, surtout depuis l'achèvement de cette œuvre étonnante que je viens inaugurer au nom de Sa Majesté. Elle sera une nouvelle source de puissance pour la ville et un nouveau lien qui, unissant entr'elles les différentes parties de la Province, contribuera pacifiquement à l'augmentation rapide de la population.

ADRESSE DES CITOYENS DE MONTRÉAL À MGR. LAROCQUE, ÉVÊQUE DE ST. HYACINTHE.

Monseigneur,

Le prochain départ de Votre Grandeur pour aller prendre possession du siège épiscopal de St. Hyacinthe fait naître chez tous les catholiques de la cité de Montréal, des sentiments de tristesse et d'affliction que nous venons en ce moment vous exprimer.

L'intérêt que nous portons, en fils dévoués, à la prospérité et à la gloire de l'Eglise catholique du Canada, l'affection qui nous lie de cœur et d'âme à cette sainte religion, source de notre bonheur et l'espoir de notre salut, sont les seuls motifs qui nous engagent à féliciter Votre Grandeur sur sa promotion ; car si nous n'écouions que nos justes regrets, nous ne saurions trop déplore votre départ qui nous prive de vos lumières et de vos saints exemples.

Si quelque chose peut adoucir la peine que nous éprouvons, c'est la pensée que Votre Grandeur va, de nouveau, habiter des lieux qui lui sont chers, où Elle a passé ses premières années, et puisé cette haute instruction, cette science profonde qui font d'Elle aujourd'hui un des prélats les plus distingués de notre Eglise.

La douleur de vous perdre nous fait comprendre la joie et le bonheur de vos nouvelles ouailles en vous voyant revêtu du caractère sacré de l'Episcopat, après avoir éprouvé pendant si longtemps les regrets que nous sommes condamnés à ressentir désormais à notre tour.

Mais avant que votre départ ne mette nos cœurs à une pareille épreuve, nous nous empressons de vous exprimer, du moins, toute notre reconnaissance pour le bien que vous avez fait au milieu de nous en tout temps, mais surtout comme administrateur du diocèse, durant les absences prolongées de notre Vénérable et Saint Evêque, toute l'affection que nous ressentons pour votre personne, et la profonde et respectueuse admiration que nous inspirent vos vertus éminentes et vos grandes et belles qualités.

Soyez persuadé, Monseigneur, qu'en allant prendre possession du siège Episcopal que vous a confié le Chef de l'Eglise, les bénédictions de tout un peuple triste mais résigné vous suivent, tandis que celles d'un autre peuple rempli d'allégresse vous attendent.

RÉPONSE DE SA GRANDEUR.

Messieurs,

Depuis treize ans que la divine Providence me fixe au milieu de vous, j'ai constamment reçu de tels témoignages de bienveillance, qu'en m'éloignant, pour aller administrer le Diocèse qui vient de m'être confié, je m'estimerais déjà trop amplement payé des quelques légers services que j'ai pu rendre à l'Eglise et au Diocèse de Montréal. J'étais donc bien loin de m'attendre à ce que vous ajouteriez ce nouveau surcroît d'attentions à tant d'autres gracieuses preuves de vos sentiments à mon égard.

Aussi je vous dirai avec la chaleur d'une parole qui part du cœur, que votre Adresse me fait éprouver une impression de bonheur que j'aurais peine à contenir, si elle n'était tempérée par la confusion que je ressens à être l'objet d'une trop flatteuse démonstration, et à entendre les élogieuses paroles que vous avez eu la bonté de m'adresser.

Vos délicats et affectueux égards envers moi, vous engagent à me dire que votre regret de me voir m'éloigner de vous, sera du moins adouci par la pensée que je retourne vers des lieux qui me sont chers. Cet ingénieux motif de me consoler, s'épanche, je le sais, tout naturellement de vos cœurs ; mais il met le mien à une bien sensible épreuve, puisque je me vois contraint de vous quitter, lorsque je sens les liens d'affection qui m'unissent à vous, me devenir plus chers, par l'expression nouvelle et si cordiale des sentiments dont vous voulez bien m'honorer.

Pour vous remercier, Messieurs, je vous le proteste, mes paroles servent mal mon cœur et mes émotions. Mais, du moins, je me flatte que vous voudrez bien voir dans leur simplicité, le caractère de leur franchise.... Je vous remercie, Messieurs ; je vous remercie mille fois du précieux gage d'estime et d'attachement que vous venez de me donner. Votre Adresse est pour moi comme un bouquet de fleurs. Je l'emporte en le flairant. Puissé-je être assez heureux pour mieux rendre à vos cœurs qu'à vos oreilles les sentiments qui m'émeuvent.... Je voudrais pouvoir vous parler comme parle mon âme !...

Par obéissance au Chef Suprême et vénéré de l'Eglise, je me sépare de vous. Agréez, néanmoins, que je vous demeure toujours uni, par cette affection aussi vive que méritée que m'ont inspirée vos franches vertus de chrétiens, et vos belles et estimables qualités de citoyens.

Je m'éloigne de vous ; mais j'emporte le vif souvenir du bonheur constant que mes rapports avec les citoyens de Montréal m'ont fait goûter depuis treize ans.

Deux sentiments se presseront, demain, dans mon cœur. Et la joie de l'amical accueil que vous me promettez, à St. Hyacinthe, ne parlera pas plus haut que l'affliction que j'éprouve à vous quitter.

Encore une fois, je vous prie d'agréer mes remerciements et ma reconnaissance. Ces sentiments seront impérissables en moi comme votre souvenir.

ADRESSE DE SON HONNEUR LE MAIRE DE ST.-HYACINTHE
(M. LAFRAMBOISE), A SA GRANDEUR MONSEIGNEUR
LAROCQUE, EVÊQUE DE ST.-HYACINTHE.
Monseigneur,

La promotion de Votre Grandeur au siège épiscopal de St. Hyacinthe a été trop favorablement accueillie de

l'universalité des habitants de ce diocèse pour que nous ne nous empressions pas de venir, tant en notre nom qu'en celui de nos co-diocésains, offrir à Votre Grandeur l'hommage de notre profond respect et lui donner en même temps l'assurance que nous avons appris sa nomination avec un véritable sentiment de bonheur.

Nous croyons exprimer, avec une entière vérité, Monseigneur, l'opinion de tout le diocèse, en assurant à Votre Grandeur qu'aucune autre nomination n'aurait suscité une approbation aussi unanime tant dans St. Hyacinthe que dans le reste du diocèse.

Nous n'avons pas oublié, Monseigneur, que pendant un long séjour au milieu de nous, Votre Grandeur, alors qu'elle exerçait avec éclat la haute fonction de l'enseignement, a su se faire des amis et des admirateurs dévoués de tous ceux qui ont eu l'avantage de l'approcher ; et nous nous rappelons aussi vivement que jamais à quel degré exceptionnel Votre Grandeur réunit les plus hautes facultés de l'intelligence aux dons plus précieux encore d'un caractère droit et élevé, d'un cœur essentiellement juste et bon.

C'est cette connaissance toute particulière du caractère personnel de Votre Grandeur qui nous a fait nous réjouir si vivement de son heureuse nomination à la charge éminente de premier Pasteur de ce diocèse ; persuadés que nous sommes que, sous un tel chef spirituel, la droiture et la moralité publique ne peuvent que fleurir et faire de sérieux progrès parmi nous.

Veuillez agréer, Monseigneur, l'expression du vœu ardent que nous formons que la Providence accorde à Votre Grandeur une vie longue et paisible, tant pour le bien et la gloire de la religion et de l'Eglise que pour voir se perpétuer au milieu de nous les constants et salutaires exemples de toutes les vertus évangéliques que Votre Grandeur ne cesse de donner.

Nous avons assez appris, par la perte douloureuse et prématurée que nous avons faite dans la personne de votre vénérable et regretté prédécesseur, combien deviennent étroits et puissants les liens qu'unissent le pasteur au troupeau, et nous souhaitons vivement en ce jour où la Providence nous envoie précisément l'homme que nous désirions le plus avoir pour premier pasteur, qu'elle couronne ce bienfait en le conservant le plus longtemps possible au milieu de nous.

Veuillez encore une fois, Monseigneur, accepter l'hommage empressé de notre respectueux attachement et l'assurance de notre plus cordiale sympathie : et puissent les habitants de ce diocèse, dociles aux enseignements de Votre Grandeur, puiser dans sa parole et ses exemples la force nécessaire pour faire régner la justice et la charité au milieu de nous, augmenter les aumônes, restant perpétuellement unis de cœur et d'intention à nos pasteurs, une société essentiellement religieuse et chrétienne.

RÉPONSE DE SA GRANDEUR.

M. le Maire et Messieurs,

Depuis que la connaissance officielle de ma translation au siège épiscopal de St. Hyacinthe s'est répandue dans le public, je n'ai cessé de m'entendre dire, de toute part, qu'une joyeuse et amicale bienvenue m'attendait dans cette ville épiscopale et dans tout le diocèse.

La solennelle démonstration de ce jour et les paroles excessivement bienveillantes et flatteuses que je viens d'entendre me convainquent qu'en effet l'on veut bien me prêter l'appui d'une encourageante sympathie.

Je ne le dissimule pas, ces heureuses prémisses de mon entrée dans le gouvernement de cette sainte Eglise me remplissent d'émotions que ma parole est impuissante à traduire.

Ce n'est pas qu'en entendant les élogieuses paroles dont vous avez bien voulu faire usage à mon égard, j'en demeure moins anéanti dans la conviction intime de mon insuffisance. Mais comme je sais qu'après Dieu le succès du saint ministère dépend beaucoup de l'affection et de la confiance mutuelle entre le Pasteur et ses ouailles, j'ai bien raison de dilater mon âme dans les effusions de la joie la plus vive en me voyant accueilli par un concert vraiment trop flatteur de cordiale allégresse. J'ai bien sujet de nourrir l'espoir d'un avenir consolateur, quand je vois, dès le début, nos cœurs s'harmoniser dans la plus douce entente, et s'embrasser dans cette charité vive et sincère qui fait toute la puissance du sentiment chrétien.

La Providence est admirable dans ses dispositions. . . . Un Prélat aussi affable que zélé est passé parmi vous en semant la bienveillance, le dévouement et l'amour. Et quand vous avez à subir l'aigre regret de l'avoir sitôt perdu, moi je recueille auprès de vous, tout me le dit, la moisson d'affectueux regards et de religieuse coopération que ses mérites et ses vertus m'ont préparée. Que le Dieu bon récompense et couronne dans ses miséricordes ce dispensateur fidèle ! Pour moi que la Providence appelle à continuer ses œuvres et à effectuer le bien qui était dans ses intentions et ses désirs, je veux me mettre à l'œuvre avec cette confiance que m'inspire votre empressement à m'entourer de toutes vos sympathies. J'ai foi dans l'avenir, parce qu'après Dieu je vous aurai pour coopérateurs et pour auxiliaires. Grâce à l'heureux concours de toutes vos volontés, il nous sera donné. . . . comme vous en exprimez l'espoir, . . . de voir la religion, la droiture et la moralité publique fleurir et faire de sérieux progrès parmi nous. Il nous sera donné de voir régner parmi nous la justice et la charité et toutes les vertus d'une société essentiellement religieuse et chrétienne.

Maintenant veuillez agréer pour la ville épiscopale et pour le Diocèse, l'assurance de ma profonde reconnaissance des sentiments dont votre adresse, on ne peut plus appréciable, contient la délicate et chaleureuse expression.

Où peut conduire la passion du jeu.

Rose, jeune fille de douze à treize ans, travaillait seule dans le salon de sa mère, lorsque son frère Joseph y entra avec une figure bouleversée. — Qu'y a-t-il ? demanda-t-elle, en laissant tomber son ouvrage à terre ; comme te voilà pâle, Joseph : quel malheur est-il arrivé ?

— Oh ! Rose, je viens te confier un grand secret, tu le garderas, n'est-ce pas ?

— Peux-tu le demander ? tu sais si je t'aime !

— Tu remarquas hier au soir que je rentrais plus tard que de coutume ; tu m'en demandas la cause, e, je ne voulus pas te dire la vérité devant mon père.

Je venais de chez Frédéric, j'avais perdu au jeu tout l'argent que j'avais à moi, mais enfin j'avais l'espoir de me racquitter, car on m'avait promis ma revanche pour ce matin. Eh bien ! Rose, je viens de jouer encore avec un malheur constant, et j'ai dû laisser ma montre en gage.

— Quoi ! Joseph, cette montre que mon grand-père te donna à son lit de mort !

— Hélas ! oui, chère Rose. *Je suis perdu si mon père vient à le savoir.*

— Pour quelle somme est-elle engagée ?

— Pour 25 francs.

— Précisément j'ai 25 francs à moi, je puis en disposer, et je cours les chercher.

— Que tu es bonne, ma sœur ! Mais je compte bien te les rendre avant longtemps.

— Je ne veux pas que tu me les rendes jamais, répondit Rose. Voici la première occasion que je trouve de te prouver ma tendresse, je ne veux pas la perdre. . . . Seulement promets-moi que tu ne joueras plus ; tu vois que cela te donne plus de chagrins que de plaisirs, et mon père qui te soupçonne cette passion en est très mécontent.

En achevant ces mots, Rose sortit du salon ; elle y rentra bientôt, sa bourse à la main, et elle donna son argent à son frère, afin qu'il allât bien vite retirer sa montre.

Joseph ne parut qu'à l'heure du diner, plus sombre encore que le matin. Lorsque Rose put se trouver seule avec lui, elle l'interrogea avec inquiétude.

Joseph lui dit en joignant ses mains.

— Rose, sauve-moi ! oh ! sauve-moi si tu le peux ! . . . pas de reproches, ni de conseils, c'est trop tard. J'ai perdu de nouveau ; j'ai perdu 30 francs, au delà de la montre, et de tes 25 francs. Si je ne paye pas, on viendra parler à mon père !

— Malheureux ! fit Rose avec pitié. J'ai une croix et des boucles d'oreilles de quelque valeur, j'en fais volontiers le sacrifice si on veut accepter ces bijoux au lieu d'argent.

— Donne, chère sœur, donne, et je te jure que tout cela te reviendra.

— Oh ! ne dis pas cela, Joseph, tu joueras encore, et il ne faut plus jouer. Vois, tu n'as plus de gaieté, on dirait même que tu nous aimes moins ; cette passion change ton caractère, elle te changerait le cœur peut-être. . . . Oh ! dis-moi, Joseph, que tu ne veux plus jouer !

— Une fois ; une fois seulement, et puis ce sera fini, je te le promets.

— Mais si tu perds encore ? . . . nous n'avons plus rien, ni toi, ni moi.

— Tu regrettes ta croix et tes boucles d'oreilles, dit Joseph avec impatience. Sois tranquille, je ne reviendrai pas à toi, si je perds.

— Oh ! mon frère, dit Rose, en fondant en larmes, je ne méritais pas un mot aussi cruel !

Joseph sentit combien il était coupable d'avoir blessé un si excellent cœur.—Pardon Rose, pardon, lui dit-il, en l'embrassant. Le chagrin rend injuste souvent, et, comme tu le dis, je suis tout changé ; aussi je ne veux pas être un joueur, je veux me vaincre là-dessus, crois-le bien, ma bonne sœur. Mais vois-tu, je ne veux que me racquitter ; on n'est pas malheureux tant de jours de suite, cela ne se voit pas. Ainsi aujourd'hui je me racquite, et puis je ne repars plus chez Frédéric.

Rose fit un geste d'incrédulité ; mais de peur d'irriter encore son frère, elle se tut, et ils se séparèrent.

La soirée se passa tristement. Joseph était silencieux et morne. Rose faisait de vains efforts pour vaincre sa tristesse ; d'ailleurs elle se sentait mal à l'aise près de sa mère à qui elle cachait un secret, et qui la questionnait avec tendresse sur sa préoccupation.

Le lendemain au déjeuner, madame L. dit qu'il ne fallait pas attendre son fils, qu'il était sorti de bonne heure, lui disant qu'il était invité chez un ami.

Le père répondit, avec sévérité :

—Joseph a trop d'amis, et de dangereux amis. Dès aujourd'hui je vais lui signifier qu'il ait à rompre avec quelques-uns ; à sortir moins souvent et à étudier davantage ; à seize ans il reste à apprendre beaucoup plus qu'on ne sait.

Rose trembla à la pensée que son père était peut-être instruit en partie de la conduite de Joseph.

Dès qu'il fut rentré, Joseph se retira dans sa chambre sans parler à personne. Vers le soir, n'y pouvant plus tenir et dévorée d'inquiétude, Rose vint doucement heurter à sa porte en se nommant. Comme il ne répondit pas, elle se décida à entrer, et vit son frère, les traits renversés, entassant dans une malle, du linge, des habits, de la musique et des livres.

—Laisse-moi, je veux être seul ! dit-il brusquement à sa sœur.

—Que t'ai-je fait, pour me repousser ainsi lorsque tu es malheureux ? je t'aime tant !

—Je le sais, Rose, aussi je ne veux pas t'affliger chaque jour davantage par le détail de mes fautes ; laisse-moi, je me tirerai d'affaire, sois tranquille.

—Que je sois tranquille, mon Dieu, lorsque tu es si troublé !... que veux-tu faire de toutes ces hardes ? dis, Joseph, qu'en veux-tu faire ?... Engager tout cela, n'est-ce pas ? Réponds-moi donc, Joseph !

—Eh bien, tu as deviné. Engager tout cela, et je serai heureux encore si tout cela suffit !

—Mais tu es fou, mon ami ! comment veux-tu que nos parents l'ignorent ? comment veux-tu que dès demain ils ne s'aperçoivent pas que tu es sans linge et sans livres ?...

—Quand ils le sauront je ne sais ce qui en arrivera. S'ils me chassent...

—Oh ! tais-toi, Joseph, tais-toi. Renonce à cette misérable ressource d'engager tes effets à quelque méchant juif peut-être. Si tu n'as pas le courage de tout

avouer à mon père, il faut te confier à maman. Oh ! si nous l'eussions fait plutôt ! maman aurait réparé tes premières pertes, et elle eût empêché ces derniers malheurs.

—C'est possible. Maintenant il est trop tard.

—Jamais trop tard pour bien faire. D'ailleurs, maman est si bonne.

—Sais-tu si elle a de l'argent ?

—Le fermier lui en a porté il y a deux jours ; elle doit l'avoir encore.

Après une pause, Joseph reprit :

—Eh bien, Rose, je me laisse guider par toi. Nous parlerons à maman. Tu m'aideras à obtenir qu'elle me pardonne et qu'elle m'aide.

—Va l'attendre dans sa chambre, répondit Rose consolée. Il y a du monde au salon ; dès que maman sera libre, je te mènerai, et j'espère bien qu'elle guérira tout.

—Tu es ma petite providence, dit Joseph en serrant la main de sa bonne sœur. Puis il se rendit dans l'appartement de sa mère, très-tourmenté des aveux qu'il avait à lui faire. Il s'assit pour l'attendre, et comme il n'était pas nuit encore, il vit que la clef était restée à la commode, dans laquelle sa mère avait l'habitude de serrer son argent. Il fut curieux de savoir de quelle somme elle pourrait disposer, et, se levant, il alla ouvrir le tiroir, d'une main tremblante déjà, car il sentait que c'était une indiscretion. Dans une petite cassette se trouvaient quatre à cinq cents francs. Une coupable pensée traversa l'esprit de Joseph, il l'a rejeta d'abord, puis il y revint :—Si je prenais de l'argent ici, se disait-il, nul ne le saurait et on ne me soupçonnerait pas : mes dettes seraient payées, et je n'aurais pas la torture des aveux à faire, et des reproches à subir !...

Cette tentation devint si forte, qu'après une demi-heure de combats avec lui-même, Joseph y succomba, et, saisissant deux rouleaux de cent francs, il s'enfuit précipitamment de la chambre de sa mère. Puis appelant sa sœur, il lui dit vite et à voix basse :

—As-tu parlé à maman ?

—Non, elle n'est pas seule encore.

—Tant mieux, Rose. Je n'ai plus besoin d'argent ; je suis sauvé. Pas un mot à ma mère, je te le défends, entends-tu bien, Rose ?

—J'entends, mon ami, ce secret est à toi, je le garderai. Mais comment as-tu ?...

Joseph n'écoutait plus sa sœur, et il courut s'enfermer dans sa chambre. Le soir il parut au cercle de famille, et son air assez calme rassura tout à fait Rose, qui ne pouvait cependant s'expliquer comment son frère pouvait se passer du secours de sa mère.

Le lendemain, Joseph se disposait à sortir, pour aller acquitter ses dettes, lorsqu'il entendit parler haut dans la maison. C'était la voix de sa mère qui appelait ses deux enfants dans sa chambre, et qui avait aussi fait demander son mari. Quand elle les eut tous réunis :

—Me voici fort tourmentée, dit-elle; on a pris deux cents francs dans ce tiroir, où la clef resta hier pendant quelques heures. Marthe seule entra dans ma chambre, mes soupçons doivent naturellement tomber sur elle; et pourtant mon cœur les repousse; il y a tant d'années que cette fille avait toute ma confiance. Je serais heureuse si l'un de vous, mes amis, avait vu monter hier un étranger ou un autre domestique!

—Un étranger, c'est impossible, dit le père; vous savez, ma chère amie, que la porte est restée fermée tout le jour, et c'est Marthe qui allait ouvrir. Du reste, la seconde fille était absente, et Jean retenu dans son lit par une forte fièvre. Vous devez vous le rappeler.

—C'est vrai, dit la mère, et tout cela m'afflige, car toutes les probabilités sont contre Marthe. La perte de cet argent m'occupe bien moins que la crainte de trouver cette fille coupable! Et ce n'est pas tout, ajouta madame L... : voulant m'assurer si autre chose avait disparu, j'ai regardé parmi mes effets et ceux de ma fille, et j'ai trouvé de moins la croix et les boucles d'oreilles de Rose, qu'elle laissait sur ma cheminée.

—Oh! pour cela, on ne l'a pas volé! dit vivement Rose.

—Où sont donc ces objets, ma fille?

—Ils sont serrés ailleurs, maman, répondit-elle, en rougissant beaucoup.

A la bonne heure. Mais les deux cents francs sont enlevés positivement. Il faut interroger Marthe, quoiqu'il m'en coûte.

Le cœur de Rose battait violemment, elle regarda son frère qui détourna les yeux. Elle crut comprendre alors comment Joseph s'était procuré de l'argent la veille au soir. Cette pensée brisa le cœur de cette sœur si dévouée, qui aurait voulu pouvoir excuser toujours son frère, et qui ne le pouvait plus.

—Maman, dit Rose, il est impossible que ce soit Marthe. Elle a été toujours si honnête, elle est si estimée de tous, elle nous sert avec tant d'affection! Oh! ce ne peut être elle!

—Je désire bien qu'elle le prouve. Je vais d'abord lui parler seule avec votre père pour ne pas l'humilier devant vous, mes enfants. Passez dans la pièce voisine; Joseph, ne t'éloigne pas, j'ai besoin de toi dans un moment pour m'aider à régler quelques comptes.

Joseph et Rose sortirent. Ils restèrent ensemble sans se parler, sans oser se regarder. Rose avait tout deviné, et elle était accablée de la faute de son frère.

Bientôt on entendit les sanglots de Marthe, et la voix haute de M. L... qui lui donnait son congé. Alors Rose leva les yeux sur son frère.—Ah! Joseph, lui dit-elle, tout en pleurs, tu ne peux pas laisser chasser, déshonorer cette pauvre fille!

Joseph répondit avec colère:—Tu préfères, dans ton beau dévouement pour Marthe, que ce soit moi qui sois déshonoré!

—Il ne faut pas ajouter à tes fautes, Joseph. Je ne veux pas te trahir, mais je sens ce que je ferais à ta

place. Tu devrais avoir le courage de la déclarer innocente.

Dans ce moment Marthe entra dans la chambre où se trouvaient ses jeunes maîtres.

—Voulez-vous recevoir mes adieux, leur dit-elle, en redoublant ses pleurs? Oh! monsieur Joseph, vous pouvez me donner votre main, je suis innocente; Dieu le sait et me protégera, j'espère.

Joseph très ému prit la main de Marthe sans avoir un mot à répondre.

Rose s'écria:—Non, elle ne sortira pas, cela ne se peut.

Et courant à sa mère:—Maman, dit-elle, Marthe est innocente, ne la renvoyez pas, je vous en conjure.

Je sais que tu aimes Marthe, mon enfant, mais ici tout dépose contre elle, et il faut être juste.

—Oui, il faut être juste, dit Rose avec tristesse, et c'est pour cela que Marthe doit rester.

—Pour parler ainsi, ma fille, dit le père en la regardant fixément, il faut que vous sachiez des choses que nous ignorons. Expliquez-vous. Le devoir ici est de dire ce qu'on sait de vrai: qui soupçonneriez-vous?

—Personne, mon père, dit Rose en rougissant d'une manière extraordinaire; personne, mais je réponds de Marthe.

M. L. appelant son fils:—Rentrez, Joseph. Vous gardez dans cette affaire un silence bien obstiné, mon fils. Quelle est votre opinion sur ce vol?

—Mais, dit Joseph en hésitant, je ne sais... d'après ce que dit maman, il n'y a de preuves que contre Marthe.

Rose jeta un regard douloureux sur Joseph, qui ajouta aussitôt:

—Rose n'a pas demandé la grâce de Marthe, mon fils, mais elle dit que cette fille est innocente, et je commence à craindre que nous n'ayons été trop précipités dans notre jugement... Rose, dites-nous toute votre pensée, c'est un devoir de conscience, qui accuseriez-vous?

—Mon père, fit Rose avec désespoir, ne m'interrogez pas, je vous en supplie. J'ai dit que Marthe était innocente parce que j'en suis sûre; n'est-ce pas assez! ne me croyez-vous pas?

—Non, ce n'est pas assez, dit M. L. sévèrement; car, si elle est innocente, quel est le coupable? il faut que justice soit rendue à tous.

Joseph cacha sa figure dans sa main, tous ses membres éprouvaient un tremblement convulsif. Rose fondait en larmes et ne répondait pas. La mère attendait avec une vague inquiétude la fin de cette scène.

Sur l'ordre réitéré de son père, Rose répondit enfin, et prononça d'une voix basse:

—C'est moi qui ai pris l'argent.

Joseph surpris releva sa tête, la mère jeta un cri. Alors M. L. regardant sa femme lui dit:—Ce n'est pas elle, ma chère amie, je vois sur ses traits de la douleur, mais pas de honte. Le coupable, c'est ce là

che enfant qui laisse renvoyer son ancienne bonne, qui laisse sa sœur s'accuser elle-même, et qui ajoute de telles infamies à une première bassesse ! Mais vous, Rose, comment avez-vous pu être confidente d'une telle faute ?

Alors, Rose, les mains jointes devant son père, raconta comment Joseph entraîné à jouer avait perdu son argent et engagé sa montre, avec la croix et les boucles d'oreilles ; comment il avait continué à jouer, espérant toujours de se racquitter, et perdant de plus en plus. Elle dit enfin que, la veille, il était décidé à se confier à sa mère ; que, par malheur, il l'avait attendu longtemps dans sa chambre ; que, sans doute, la crainte de sévères reproches l'avait conduit à prendre cet argent, et à taire ses fautes.

Pendant ce récit, Joseph, qui eût voulu s'anéantir devant son père, continuait à garder le silence et à cacher son visage, inondé d'une froide sueur.

Après une pause, le père dit lentement : — Joseph va remettre l'argent à sa mère, et moi je vais payer ses dettes, et retirer les bijoux engagés. Cette montre, je ne la rendrai pas à celui qui est indigne de la porter... Mon vertueux père, en vous la donnant, monsieur, ne pensait pas que dès l'âge de seize ans, vous déshonoreriez son nom ! vous me forcez à bénir le ciel, de sa mort : il n'a pas vu ce malheureux jour !... Quant à vous, Rose, votre amitié et votre complaisance pour Joseph ont dégénéré en faiblesse, et vous ont entraînée à beaucoup de fautes. Vous avez eu des secrets pour votre mère, vous avez menti à votre père, et, tout en croyant aider Joseph, vous le poussiez à sa perte. Après les premiers torts de Joseph, la seule chose à faire c'était de les avouer. *Il n'y a d'asile sûr, ma fille, que le sein d'un père ou d'une mère.* C'est là le port où l'on vient s'abriter ; vous avez voulu vous diriger seuls, voyez où vous êtes tombés !...

Joseph voulut parler, mais son père lui répondit :

— Si vous étiez un homme à mes gages, monsieur, vous seriez chassé sur l'heure ; mais, *pour mon malheur, vous êtes mon fils, et vous resterez dans la maison.* Le secret sera gardé ; ce n'est pas moi qui me hâterai de flétrir le nom que vous portez. Pour des châtiments, vous n'en aurez pas. Il est de ces fautes pour lesquelles je n'en sais d'autres que le plus profond mépris !

Joseph alors se leva, et tombant à genoux :

— Je me vis seul, dit-il, je fus tenté et je ne calculai pas, je vous jure, qu'un innocent pourrait être victime de ma faute !

— Vous étiez seul, dites-vous ? et vous ne songiez pas que l'œil de Dieu était sur vous ? vous ne prévoyez pas les remords qui vous auraient poursuivis ? vous jugiez donc que, pour être honnête homme, il suffit de bien cacher son crime ?

— Grâce, mon père ! je ne croyais pas cette action si condamnable, parce que c'était de l'argent à ma mère. Pour rien au monde je n'aurais touché à celui d'un étranger !

— Et qu'en savez-vous, monsieur ? *Une fois sur la roule du vice, on va si loin !* Voyez où vous en êtes déjà, continua le père avec véhémence. Vous avez d'abord, contre ma volonté, contracté de mauvaises liaisons ; vous avez joué très gros jeu, relativement à votre âge. Perdant beaucoup, vous avez continué à jouer comme un insensé ; puis, comme un égoïste, vous avez accepté tous les sacrifices de votre sœur. Vous avez volé votre mère... Un pas de plus, et vous seriez digne des prisons ou du bagne, et ce pas, malheureux enfant, est-il sûr que vous ne l'auriez pas fait ?... *La passion du jeu a conduit plus d'un homme à l'échafaud, d'autres au suicide !...*

Joseph pleurait amèrement aux genoux de son père. Sa mère et sa sœur les entouraient et demandaient le pardon du coupable.

— Vous me trouvez sévère, dit M. L. profondément ému. Vous ne savez pas, mes enfants, qu'à la faute du fils, le cœur du père se déchire ! que toutes ses joies, que toutes ses espérances s'évanouissent ! Vous ne savez pas qu'il vaut mieux mourir que rougir de son enfant !

— Oh ! ne le découragez pas ! dit Rose, en entourant de ses bras la noble tête de son père. Par pitié pour vous et pour lui, calmez-vous, mon père, et pardonnez.

— Et quand je lui pardonnerais, est-il en ma puissance de lui rendre mon estime ? Voilà ce qui est affreux !...

Une larme brûlante du père tomba sur les mains du fils. Alors, Joseph, relevant son front humilié, dit en regardant le ciel :

— Je jure, par ces larmes de mon père, que chaque jour de ma vie sera employé à racheter ma faute !... Oh ! aimez-moi tous encore, je veux m'en rendre digne.

Rose, déjà dans les bras de son père, y attira doucement Joseph, en disant d'une voix caressante : Tous deux, mon père, tous deux sur votre cœur !

Le père les pressa sur son sein avec tristesse. Joseph fut ensuite dans les bras de sa mère, qui avait déjà pardonné, car, ainsi que bien d'autres mères, elle était tendre et un peu faible.

Sans donner d'explication à Marthe, on lui dit que l'argent était retrouvé, et on la consola du chagrin qu'on lui avait causé, en redoublant pour elle de marques de confiance.

Rose ne cacha plus rien à sa mère, et ne reçut jamais la confiance des secrets qu'elle n'aurait pas pu lui dire. Elle fut une charmante jeune fille, et resta toujours la plus tendre amie de son frère.

Joseph avait été égaré, mais son âme n'était point basse, et il se releva noblement. Il ne garda d'amis que ceux que son père jugea lui convenir, et dont la conduite était bonne. En souvenir de sa faute, *les cartes lui font horreur et il n'a plus jamais joué.* Comme il l'avait juré aux genoux de son père, cette faute bien grave, il est vrai, est effacée par toute une

vie honorable. Il fait aujourd'hui l'orgueil et la joie de sa famille.

La Rose.

PROPRIÉTÉS DES ROSES.

Les propriétés médicales des roses sont aujourd'hui très bornées ; mais les anciens leur ont attribué de grandes vertus. Les Grecs, les Romains et les Gaulois employaient les roses dans une infinité de remèdes.

Au temps d'Athénée, le persil, le lierre, le myrte et les roses, passaient pour dissiper les vapeurs du vin, et les buveurs ne manquaient pas de faire un grand usage des dernières.

Les parfums des roses pris à Capoue, remettaient, dit-on, l'estomac fatigué d'un grand repas.

La rose de l'églantier est celle qui a joui de la plus grande réputation. Elle est éminemment astringente. Hoffman prétend qu'elle est spécifique dans la pleurésie. Paracelse range cette rose avec les fleurs du genévrier, l'ellébore, la valériane et la mélisse, parmi les plantes propres à prolonger la vie. La poudre jaune qui couvre les étamines, est, selon Wedelius et Hagendorf, un soufre végétal volatilisé qui a bien des vertus. Cardilucius recommande les fruits, en gargarisme dans l'inflammation du gosier ; ces mêmes fruits, purgés de leur graine et de leur duvet, sont excellents pour tempérer l'ardeur de la bile. L'éponge qui croît sur l'églantier était aussi d'un grand usage dans la médecine : selon Helvétius, elle est bonne pour calmer les douleurs de tête, soit qu'on s'en serve intérieurement ou extérieurement. Quelques auteurs, tels que Simon Paulli, Sennert et plusieurs autres, prétendent qu'elle a quelques vertus somnifères et hypnotiques ; Willis s'en sert pour arrêter le crachement de sang ; Hoffmann, pour calmer la frénésie. Zuverfer et Sérapion nous assurent que le petits vers qu'on trouve pendant l'automne et l'hiver dans cette éponge, sont un remède spécifique contre l'épilepsie. Rambert Dodonée, Jean-Baptiste Potta, Tragus, Césalpin, et quantité d'autres, nous donnent la racine de l'églantier pour un spécifique contre la rage et l'hydrophobie. Ce remède est tiré de l'histoire naturelle de Pline, et l'on voit, par ce qu'en dit cet auteur, que c'est un remède que les dieux ont révélé aux hommes dans les songes.

La rose pâle fournit un purgatif très doux. Plusieurs auteurs croient que cette vertu purgative consiste dans les particules volatiles odoriférantes, ou dans un sel volatil sulfureux qui s'échappe très facilement par la coction ; mais l'expérience détruit cette assertion, puisque les feuilles sèches de ces mêmes roses sont encore purgatives si on en fait une décoction.

La rose rouge ou de provins, est astringente et cordiale. On prépare avec elle une teinture en usage dans la dysenterie. Un docteur Anglais a constaté la présence du fer dans les pétales des roses rouges, et il attribue à celle d'une très faible partie de ce métal

la vertu médicinale assignée à l'infusion des roses.

La rose blanche, d'après tous les auteurs, est astringente. On estime son eau distillée pour adoucir l'ophtalmie ou inflammation des yeux.

Du temps de Philippe-le-Bel, l'eau de roses était regardée comme un cordial, mêlée sans doute à des plantes aromatiques ; elle servait, ainsi qu'au temps de Charlemagne et de l'empereur Alexis, à prévenir les défaillances.

La rose musquée est purgative au suprême degré. Il y a des paysans qui se sont purgés en mangeant une ou deux de ces roses à jeun. Une dame romaine, ayant fait usage de ce purgatif, faillit en mourir. Les étamines, le calice, le fruit et les semences ont des vertus astringentes.

Les roses sont employées en cataplasmes et en fomentations comme vulnéraires, astringentes et fortifiantes.

La conserve de roses a été longtemps célèbre contre la phthisie.

Le miel rosat est un excellent détersif ; il s'emploie pour guérir les aphtes de la bouche et les ulcères de la gorge.

On se sert du vinaigre rosat contre les maux de tête produits par la vapeur du charbon ou par l'ardeur du soleil. On trempe des linges dans ce vinaigre et on les applique sur la tête.

Le Castor.

Dans ses hardis travaux le peuple des castors
Étale de l'instinct les plus riches trésors.
L'éléphant dans les bois, et le castor dans l'onde,
Sont tous deux à jamais l'étonnement du monde.
S'il n'a point cette trompe, organe merveilleux
Dont ce noble animal a droit d'être orgueilleux
Quatre dents, ou plutôt quatre terribles scies
Qu'en un tranchant acier la nature a durcies.
Et sa queue aplatie, et ses agiles doigts,
Voilà de ses travaux les instruments adroits.
D'autres les ont vantés, d'autres ont su décrire
Tous les grands monuments de leur petit empire :
Ces arbres renversés, façonnés avec art,
De leur digue à la vague opposant le rempart ;
Des écluses, des ponts l'habile architecture,
Des voûtes, des cloisons la solide jointure ;
Ces soins si prévoyants, cet art si merveilleux,
Accommodés aux temps, appropriés aux lieux ;
Cette Hollande enfin, et cette humble Venise
Sur ses longs pilotis solidement assise.
L'étranger, retrouvant l'homme dans le castor,
Le voit, s'étonne, rêve et le regarde encor.

DELILLE.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

Prix de l'abonnement pour tout le Canada : \$2 par an ; \$1 pour six mois ; en dehors du Canada \$2 50c. par an.

L'abonnement est pour un an ou pour six mois et date du 1er Janvier et du 1er de Juillet. Tout ce qui regarde la Rédaction et l'Administration doit être adressé franco à MM. les Éditeurs de l'Echo du Cabinet de Lecture Paroissial, Boîte 85, Bureau de Poste, Montréal.

On s'abonne chez M. Jean Thibaudan, au Cabinet de Lecture paroissial, rue Notre-Dame, et chez MM. Plinguet et Cie., Imprimeurs.

Imprimé par Plinguet & Cie., 26, rue St. Gabriel.